



Bordeaux Métropole atteint l'objectif de 3000 logements sociaux

A l'occasion de la pose de la première pierre de la résidence sociale et intergénérationnelle, Ô Jardin à Floirac, Jean-Jacques Puyobrau, vice-président au logement, à l'habitat et à la politique de la ville a rappelé les engagements de Bordeaux Métropole sur la production de logements. Grâce à un ensemble de mesures proactives et un fonds de soutien exceptionnel de 20 M€, la Métropole a autorisé près de 3000 logements sociaux au cours de l'année 2023.

Un plan d'actions sans précédent pour pallier la crise du logement

Dans un contexte de crise du logement national, Bordeaux Métropole a doublé ses crédits d'aide à la pierre de manière exceptionnelle, pour le logement social. Un fonds de soutien supplémentaire de 20 millions d'euros a été voté en juin 2023. Une décision importante qui permet de soutenir la construction de nouveaux logements sociaux et de faciliter l'accès au logement pour tous.

Grâce à ces mesures proactives, Bordeaux Métropole a autorisé près de 3000 logements sociaux au cours de l'année 2023. Après plusieurs années en berne, ce chiffre répond aux objectifs de production de logements. Une première depuis 2018 pour Bordeaux Métropole.

En plus de ce fonds d'aide exceptionnel, Bordeaux Métropole soutient le développement du BRS (Bail réel solidaire) pour permettre au maximum de ménages d'accéder à la propriété en dissociant le foncier de la construction, et ainsi baisser le prix d'acquisition.

En parallèle, un travail sur le foncier, notamment en lien avec l'EPFNA a été réalisé. Les opérations d'aménagement se poursuivent, à l'image de l'opération d'intérêt national Euratlantique, qui permettra de produire 26 000 logements à l'horizon 2040.

La 11^e modification du PLU votée lors du dernier conseil métropolitain est un levier supplémentaire. L'objectif est double : se doter d'outils permettant de mieux répondre aux effets du changement climatique, en maintenant une offre de logements, avec l'objectif fort de développer la production de logements sociaux sur l'ensemble du territoire.

Ce plan d'actions en faveur du logement fait partie des plus ambitieux de France.

Un partenariat solide avec Aquitanis

Dans le cadre de cet engagement renforcé, Bordeaux Métropole a signé une convention d'objectifs et de moyens avec Aquitanis, l'office public de l'habitat de la Métropole. Cette convention vise à soutenir la production de nouveaux logements ainsi que la rénovation des logements existants. Elle témoigne de l'importance de la collaboration entre les acteurs publics pour faire face à la crise du logement.

La résidence Ô Jardin : un exemple concret de l'engagement de Bordeaux Métropole

Dans cette optique, Bordeaux Métropole et Aquitanis ont aujourd'hui posé la première pierre de la résidence solidaire et intergénérationnelle Ô Jardin. Cette nouvelle résidence, située à Floirac, comprendra 45 logements sociaux ainsi que des locaux commerciaux. La résidence Ô Jardin se distinguera par son approche solidaire et

intergénérationnelle, favorisant le bien-vivre ensemble. Elle comprendra des logements adaptés à la perte d'autonomie, des espaces collectifs et des jardins partagés pour favoriser les interactions entre les résidents.

Avec des mesures audacieuses, un engagement financier accru et des partenariats solides, Bordeaux Métropole propose des solutions pour un logement abordable et accessible à tous.

Contacts presse

Virginie Bougant – vi.bougant@bordeaux-metropole.fr – 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles – m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr – 06 61 80 61 23